

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 R50 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Régie personnalisée École du Breuil.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 30 octobre 2018 et ses additifs ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Article 1 : Est désigné en qualité de personnalité qualifiée au sein de la Régie personnalisée École du Breuil (Conseil d'Administration) :

M. Nicolas DURAND-BESTRY, en remplacement de M. Jean-Pierre BRUNIER, démissionnaire, désigné lors de la séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants des élèves au sein de la Régie personnalisée École du Breuil :

- Mme Claire DAOUDI
- M. Matthieu ZELTNER

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO